

LES ARCHERS D'HARCOURT DE CHAUVIGNY

Club FFTA n° 1086188

Sont heureux de vous inviter à leur compétition de tir en salle,
Sélective pour le Championnat de France



Le Samedi 06 janvier et Dimanche 07 janvier 2018

Le samedi possibilité de compétition « spéciale jeunes » en même temps que la
compétition officielle avec résultats à la suite du 1er départ

Lieu : Halle de sports, ZI du Peuron, CHAUVIGNY, 86300 (itinéraire fléché)

GPS : 46°33'47.9"N 0°37'50.7"E
Latitude : 46.563301 Longitude : 0.630756

Arbitres : le samedi : M. BARATAUD C et M. SCHREIBER F
le dimanche : M. MORON Y et M. BERNARD A

Horaires :	1-Samedi ApM	2-Dimanche matin	3-Dimanche ApM
Greffe	14h30	8h30	13h00
Echauffement à distance (contrôle du matériel)	15h00	9h00	13h30
Début des tirs	15h30	9h30	14h00

[Le samedi possibilité de participer au VEGAS Challenge \(18h30\) voir fiche ci-jointe](#)

Résultats et récompenses 17h30 (environ) le dimanche

Tarifs	1 départ	2 départs	3 départs
Adultes	9 €	15 €	19 €
Jeunes	7 €	11 €	14 €



Catégories :

Bare bow : blason de 60cm pour les jeunes (benjamins, minimes et cadets) et blasons de 40cm des juniors aux super vétérans (trispots sur demande)

Arcs classiques : cadets, juniors, seniors, vétérans et super vétérans : blason de 40cm ou sur trispots (**sur demande lors de l'inscription**). Blasons de 60cm pour les benjamins, minimes, blasons de 80cm pour les poussins.

Arcs à poulies : trispots

Récompenses :

Une récompense sera offerte aux 3 premiers de chaque catégorie du concours ainsi qu'aux 3 meilleures équipes de club (équipe poulie, classique et arc nu), si plus de 3 équipes engagées.

Inscription obligatoire des équipes au greffe avant le début des tirs !

Le coin restauration :

Une buvette avec casse-croûte, pâtisseries, boissons froides et chaudes, barres chocolatées...

Nota :

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des courriers. Nous vous remercions de faire parvenir le règlement lors de l'envoi des inscriptions afin de simplifier le greffe

Pour toute absence non justifiée et/ou le greffe non prévenu, aucun remboursement ne sera possible.

Tenue de Club ou de sport souhaitée. **Les chaussures de sport sont obligatoires.**

A ne pas oublier :

La licence 2017/2018 papier, dématérialisée ou pièce d'identité.

Pour les archers mineurs : les passeports mis à jour (licence, certificats médicaux, autorisations parentales).

Si plusieurs départs, le classement se fera sur le premier tir.

Un fond musical sera diffusé pendant toute la durée des tirs comme sur les Championnats. Ceci a pour simple et unique but de rendre attractif notre sport à tous (n'oubliez pas les non pratiquants, la musique est un vecteur attractif).

Un verre de l'amitié clôturera cette compétition.

Inscriptions : avant le jeudi 4 janvier, auprès de :

Frédéric CASSERON - Tel : 06-77-19-88-01

Email : inscriptions.lesarchersdharcourt@laposte.net



SARI REGIESOLAIRE
Pose panneaux photovoltaïques particuliers, entreprises, sur tout types de bâtiments.
86550 MICHAUX BEAUVOIR
Tel : 06 48 11 38 00
Portable : 06 88 16 48 77





VEGAS Challenge

Samedi 6 janvier après les tirs

Inscription 4 euros par archer à régler au greffe le jour du tir

Règlement :

La Compétition est accessible à tous les archers licenciés FFTA.

La tenue est libre sauf chaussures de sport obligatoires et propres comme précisé dans le mandat.

Le rythme de tir est le même que sur les compétitions officielles (2 min pour 3 flèches).

Les archers seront responsables de l'installation de leurs propres blasons et de leurs changements, si nécessaire au cours de la compétition. En cas d'impossibilité pour l'arbitre de juger le cordon, cela sera en défaveur de l'archer.

Le tir se fera sur blasons trispots de type « Vegas ».

L'épreuve est scratch et mixte dans 2 catégories : « classiques » et « poulies, les barebow seront regroupés avec les classiques.

Déroulement de l'épreuve :

Chaque archer inscrit tirera au minimum 5 volées de 3 flèches.

A la fin de la 5ème volée, un classement des archers sera effectué avec le score cumulé.

Les 7 premiers de chaque catégorie (si le nombre d'inscrit est suffisant) seront qualifiés pour la suite des tirs.

Jusqu'à la 9ème volée, l'archer avec le cumul de points le plus faible sera éliminé toute les 2 volées.

Ensuite, jusqu'à la dernière volée (la 14ème), l'archer avec le cumul le plus faible sera éliminé toutes les volées jusqu'à avoir un vainqueur.

Le comptage des points se fera suivant le règlement suivant :

Les scores sont comptés comme lors de compétitions classiques sauf que le X (le 10 poulie) vaut 11 points. Ce mode de comptage de points est appliqué jusqu'à la 10ème volée.

A partir de la 11ème volée et ce jusqu'à la 14ème, les points sont à nouveau comptés de manière classique.

En cas d'égalité lors des volées éliminatoires, un barrage sera réalisé pour déterminer l'archer qui sera qualifié pour la suite des tirs.

Récompenses : Les 3 premiers classiques et les 3 premiers poulies seront récompensés.

Nb de volée	Nb d'archers	Score	Cumulé	Point
5 de 3 flèches	/	165		
2 de 3 flèches	7	66	231	X = 11
2 de 3 flèches	6	66	297	10 = 10
1 de 3 fleches	5	33	330	
1 de 3 flèches	4	30	360	
1 de 3 flèches	3	30	390	Classique (du 10 au 6 suivant l'arme)
1 de 3 flèches	2	30	420	
1 de 3 flèches	1	30	450	